

QUESTION D'ACTUALITÉ

Mme la présidente.- L'ordre du jour appelle la question d'actualité de Mme Genot.

LA CONSOMMATION DE VIANDE DANS LE CADRE DU PLAN « ATTITUDES SAINES

DE **Mme Zoé Genot**

À **Mme Cécile Jodogne**, ministre en charge de la Santé

Mme la présidente.- En l'absence de la ministre, excusée, le ministre Didier Gosuin répondra à la question d'actualité.

La parole est à Mme Genot.

Mme Zoé Genot (Ecolo)- Cette semaine, une décision a beaucoup été évoquée : celle de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de placer la viande rouge sur la liste des produits probablement cancérigènes. De nombreuses études nous avaient déjà alertés en la matière : la consommation excessive de viande rouge peut causer aussi bien des cancers, des maladies cardiovasculaires qu'une accentuation du diabète.

De plus, on sait que la production de viandes rouges est particulièrement énergivore en termes de ressources naturelles. Si toute la planète consommait de la viande rouge comme nous le faisons, il ne resterait plus beaucoup d'espaces naturels consacrés à autre chose qu'à cette production.

C'est la raison pour laquelle Mme Cécile Jodogne a décidé de lancer un plan de soutien aux attitudes saines : plus d'exercices physiques et alimentation de qualité pour la santé. La diminution de la consommation de viandes rouges est-elle à l'ordre du jour dans ce plan ? A-t-elle contacté une série d'acteurs qui travaillent dans ce domaine depuis des années ? Quelle est la méthodologie et quel est le calendrier prévu ?

Mme la présidente.- La parole est à M. Gosuin.

M. Didier Gosuin, ministre.- Ma collègue a annoncé plusieurs fois au sein de cette assemblée qu'elle développera un plan de promotion des attitudes saines qui sera intégré au futur plan de promotion de la Santé.

Ce plan, évoqué par Mme la ministre-présidente ce matin, consistera à mettre en place des conditions favorables à l'adoption de modes de vie plus sains. Il s'agira de promouvoir

une alimentation équilibrée et l'exercice physique. Ma collègue soutient déjà des projets visant la promotion d'une alimentation équilibrée, comme ceux que développe l'asbl Coordination Éducation & Santé (Cordes) auprès de divers acteurs scolaires et extra-scolaires. La consommation modérée de viande est une des recommandations de base des messages que l'association diffuse.

La ministre a bien évidemment entendu les dernières communications de l'OMS concernant le caractère cancérigène de la viande rouge et des charcuteries et elle y a été très attentive. Ces données devront être intégrées à la réflexion qui accompagnera l'élaboration du plan.

Les recommandations reprises dans le plan devront impérativement être basées sur des données scientifiques validées, mais aussi prendre en compte les habitudes de la population dans sa diversité, y compris sur le plan culturel.

À ce sujet, il convient d'évoquer la mise en place toute récente d'un groupe de travail par le Conseil supérieur de la santé. Ce groupe est chargé d'élaborer, pour la Belgique, des « recommandations nutritionnelles exprimées en termes d'aliments ». Ces recommandations se baseront sur celles de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (European Food Safety Authority - EFSA) et s'adresseront aux diététiciens et nutritionnistes, mais aussi aux acteurs de promotion de la santé actifs dans ce domaine. Elles seront publiées dans le courant de l'année 2016.

Des collaborations sur ce thème feront également l'objet d'un protocole d'accord dans le cadre de la Conférence interministérielle (CIM) de la santé publique.

Toutes ces initiatives convergeront pour pouvoir développer ce plan innovant en 2016 afin de promouvoir une alimentation saine, en s'appuyant sur des recommandations actualisées qui devront tenir compte des derniers avis de l'OMS et d'autres instances reconnues, notamment en ce qui concerne la consommation de viande. Il devra identifier tous les acteurs à mobiliser pour rencontrer ses objectifs et des accords avec d'autres niveaux de pouvoir et d'autres compétences seront probablement nécessaires pour intervenir dans divers milieux de vie.

La ministre Jodogne aura l'occasion de revenir sur ce projet ambitieux dans les mois qui viennent.